

RW/931/2023/3250/10204/9

Lot 9

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à a griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	92	--
Volume grumes	12,702	m ³
Volume houppiers	2,000	m ³
Volume total	14,702	m ³
Cube moyen	138	dm ³
Circonférence moyenne	46,304	cm
Surface de coupe	23,940	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BELHEZ - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Hêtre

Amélioration

Chauffage

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	22	
35	24	1,218
45	20	
55	9	2,679
65	3	0,630
75	8	
85	3	3,807
115	1	0,662
145	1	1,605
165	1	2,101
Total grumes	92	12,702
Houppiers/Taillis	-	2,000